

N/REF : 22/04/2024 9H00 C:263935 I:33807

BENANISILI PARTICULIER

V/Appel du Lundi 22/04/2024 a 9H00

**490 CHEMIN DE PRATEL
38330 ST ISMIER**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 06 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 490 CHEMIN DE PRATEL 38330 ST ISMIER MR BENANISILI 0762702318

MOTIF : ENTRETIEN NETTOYAGE POSTE DE RELEVAGE DES EU DE LA MAISON

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

INTERVENTION LE 23/04/2024
POMPAGE ET NETTOYAGE DE LA STATION DE RELEVAGE EAUX USEES
LE CABLE DE LA POMPE EST TROP COURT POUR VERIFIER LA ROUE DE LA POMPE
LE CLIENT MANDAT UN ELECTRICIEN

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN